TAXE SUR LE CO2 DES VOITURES D'OCCASION : LA BONNE AFFAIRE DE L'ETAT !

Category: Les conseils
Tag: Conseils

Tout le monde connait le bonus / malus pour le CO2 des voitures neuves mais nous ignorions qu'il concerne aussi les voitures d'occasion !

L'idée est bonne et va permettre une sympathique "recette de poche" ! On taxe une première fois la voiture puis autant de fois qu'elle se revend ! Comme on prévoit large, cela concerne les voitures à partir de 2004 !

La fiche service public vous donne plus d'informations : Malus et taxe CO_2 pour les véhicules les plus polluants

Nous sommes surpris que cela ne concerne pas les voitures avant 2004... La bonté de l'état est sans limite... Le CO2 finalement va être une bonne affaire pour l'Etat...